

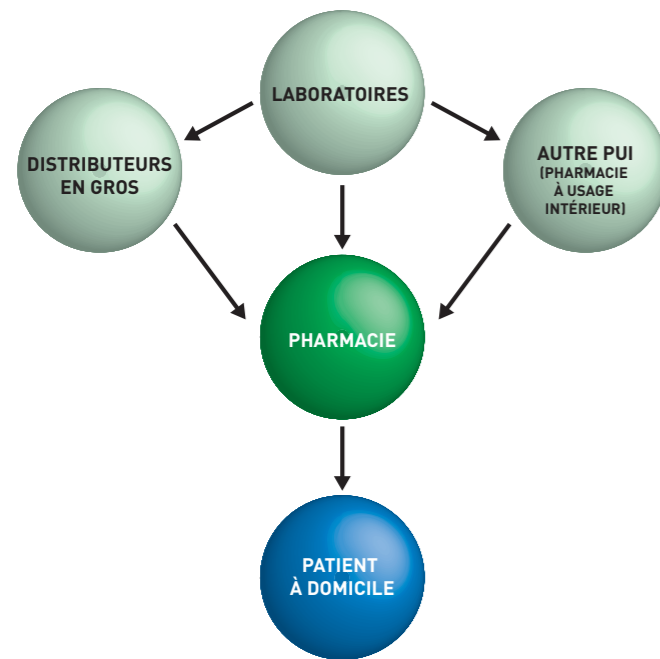
Les médicaments sensibles nécessitent un traitement spécifique

En tant que pharmacien d'officine, vous êtes amené chaque jour à recevoir, traiter et distribuer des médicaments particulièrement sensibles aux variations de température : vaccins, médicaments anticancéreux, antidiabétiques, produits issus des biotechnologies, dérivés du sang, etc.

La réglementation en vigueur sur le transport de ces produits de santé s'est particulièrement accrue ces dernières années, et il en va de la responsabilité de chaque acteur de la filière de respecter l'intégrité des produits délivrés, du laboratoire à l'officine.

Ce livret a pour but de rappeler les grands principes de la chaîne du froid et de vous offrir un support vous permettant de traiter au mieux la réception, le stockage et la délivrance des médicaments sensibles.

Schéma du circuit logistique du médicament



Depuis plus de 25 ans, Sofrigam conseille et accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans la mise en œuvre de solutions d'emballage optimales pour le transport de leurs marchandises thermosensibles.

Acteur engagé, Sofrigam participe également à l'élaboration de certaines réglementations sur la chaîne du froid (norme NF S99-700, méthode de qualification des performances thermiques).

Le livret que vous venez de parcourir a été réalisé à l'initiative de Sofrigam et en collaboration avec des Pharmaciens, sur la base d'un grand guide pratique élaboré par une commission mixte SFSTP/AFF, à laquelle Sofrigam a activement pris part : « **Guide pratique, chaîne du froid pour le médicament** ».



Ce guide, ouvrage de référence en la matière, est disponible auprès de l'AFF ou de la SFSTP.

Retrouvez nos conseils et la gamme de nos produits sur les sites : www.sofrigam.com ou www.laboutiquedufroid.com

Nos autres guides pratiques :



Maîtriser la chaîne du froid : les bons réflexes.





ÉTAPE 1 : LA COMMANDE

► Le produit ne risque-t-il pas d'arriver avant l'ouverture de l'officine ?

Lors de la commande, pensez à préciser un horaire de livraison correspondant aux horaires d'ouverture de votre officine : cela évitera au transporteur de déposer le colis en votre absence, et d'exposer les médicaments à un réchauffement préjudiciable, pouvant dégrader leur qualité et exposer le patient à des risques importants.



ÉTAPE 2 : LA LIVRAISON

► L'emballage est-il adapté à cette livraison ?

Si vous avez le moindre doute quant à la fiabilité de l'emballage, refusez le colis.

Le type d'emballage, la saisonnalité, la durée et les conditions de transport sont autant de paramètres qui peuvent avoir une influence sur l'intégrité des produits.

Le transport des produits sensibles peut être effectué dans deux types d'emballages :

- **des emballages isothermes**, qui sont des caisses constituées de parois isolantes et d'un suremballage (en carton, plastique rigide ou souple...) ; ils sont généralement utilisés pour des produits à conserver entre 15° et 25°C (ambiant)
- **des emballages réfrigérants** qui, eux, sont associés à une source de froid : accumulateurs de froid ou CO2 solide pour du congelé (+2°C/+8°C ou -18°C). Ceux-ci permettent de maintenir une température constante pendant le transport et sont prévus pour une durée de conservation déterminée à une température extérieure donnée.

Si l'on vous présente un emballage différent, comme un simple carton par exemple, le colis ne doit pas être accepté. Vous aurez parfois la possibilité de contrôler la température à l'intérieur de l'emballage grâce à l'indicateur qui peut y être placé.



ÉTAPE 3 : LA RÉCEPTION

► Quels doivent être mes premiers réflexes ?

En premier lieu, un colis froid n'attend pas. Il est donc essentiel de le traiter tout de suite. Vérifiez dès réception d'une livraison la présence de produits thermosensibles, quand bien même vous traiteriez le reste des produits plus tard.

Suivez les instructions jointes ou figurant sur le colis si elles existent.

Pour les emballages qui contiennent des accumulateurs de froid, il est souvent précisé de les enlever des colis avant de les placer en zone froide, afin d'éviter que l'action conjointe des accumulateurs et de la chambre ne congèle vos produits. Si le colis contient un indicateur de température, vérifiez-le. Et si la chaîne du froid a été rompue, refusez le colis : cette rupture peut présenter des risques importants pour les patients.



ÉTAPE 4 : LE STOCKAGE

► À quelle température dois-je conserver les médicaments sensibles ?

Le maintien entre +2°C et +8°C dans une enceinte dédiée est impératif. Cette température doit être contrôlée chaque jour. Préférez des enceintes réfrigérées qui comportent des systèmes d'alarmes lors des ouvertures de porte prolongées ou en cas de coupure de courant.



ÉTAPE 5 : LA DISPENSATION

► Comment dispenser au mieux le médicament ?

Il est essentiel d'établir le dialogue avec le patient, pour obtenir des informations sur la distance de son lieu d'habitation, la durée du transport, tout en tenant compte de la saison.

Une bonne analyse de la situation vous permettra de proposer un contenant adapté pour le transport : simple pochette isotherme ou bien glacière réfrigérante, dont les performances sont testées (selon la norme NF S99 700, voire qualifiées par le fournisseur) pour une durée de conservation et pour une plage de température adaptées.

Veillez également à bien sensibiliser le patient au respect de certaines exigences : l'emballage a des performances limitées, bien placer le produit au frais dès l'arrivée au domicile, ne pas le laisser dans l'emballage trop longtemps en pensant qu'il est protégé, etc. Au besoin, un mémo écrit peut être donné au patient.